

en la manière ordinaire par le gouvernement du pays. Nous avons vu l'enthousiasme soulevé en Angleterre par la victoire de l'ex-premier à Derby ; et la présente victoire ne peut choquer aucune secte religieuse, ni aucune classe de la population en Canada. Elle a été remportée dans un sport noble et digne, dans un sport qui sert à la défense du Canada et des possessions britanniques. Dans les circonstances, je crois que le moins que nous pouvons faire comme parlement, est de voter une somme d'argent pour acheter une coupe ou autre article comme marque d'appréciation de la part du pays, de la manière dont le soldat Hayhurst a soutenu l'honneur du Canada au tir de Bisley. On me dit, je ne sais pas jusqu'à quel point c'est vrai, qu'il y a un précédent qui justifie ma demande, et que le gouvernement a jugé à propos, par un arrêté en conseil, dans une circonstance antérieure, d'accorder une somme d'argent pour acheter des médailles destinées aux heureux concurrents de la coupe Kolapore, lorsque le Canada a réussi dans ce concours. En conséquence, je crois que, pour l'honneur du Canada, la Chambre doit voter une somme d'argent pour donner au soldat Hayhurst un témoignage de l'admiration que mérite la manière dont il a fait honneur au Canada à Bisley.

M. DICKEY : Je suis heureux de pouvoir informer la Chambre que j'ai reçu de deux sources officielles la confirmation de la nouvelle que nous avons lue dans les journaux du jour, au sujet du succès remporté par le soldat Hayhurst à Bisley ; et je crois devoir dire, en qualité de ministre de la Milice, que j'apprécie hautement l'honneur que ce succès fait rejaillir non seulement sur le soldat Hayhurst, mais sur toute la milice du Canada, et je suis convaincu que cela ne peut qu'être d'un grand avantage pour le pays. Ce n'est pas un petit événement pour un homme d'être le meilleur parmi les plus forts tireurs de l'univers entier, et nous ne pouvons pas nous empêcher d'être fiers, en songeant que cet homme qui a remporté cette victoire est un tireur canadien, et qu'il revient au pays avec son trophée. Je crois que cette victoire aura l'effet d'améliorer le moral de la milice, et en particulier, l'exercice du tir. Bien que nous ayons déjà eu le plaisir de gagner la coupe Kolapore et que nous ayons cru que c'était le point culminant où pouvaient arriver nos tireurs canadiens, nous voyons aujourd'hui qu'ils ont remporté un succès encore plus brillant, et les Canadiens seront déçus si le prix de la Reine ne reste pas dans le Canada des années durant. Je ne laisserai pas passer cette occasion sans exprimer publiquement le plaisir et la satisfaction du ministère de la Milice, et je suis convaincu que je suis l'interprète de toute la milice du Canada, en parlant de l'honneur que le soldat Hayhurst a attiré à la milice et au Canada. La proposition de l'honorable député concernant une médaille, sera prise en considération. Il est impossible à cette heure de la session, de faire autre chose que d'exprimer à ce soldat la reconnaissance et la satisfaction du pays.

M. SUTHERLAND : On me permettra de dire que je crois l'opposition en parfait accord avec ce qui a été dit par l'honorable député de Victoria (M. Prior) et par l'honorable ministre de la Milice, pour exprimer la satisfaction générale causée par le succès d'un Canadien au tir de Bisley, et j'avoue que le résultat ne peut être qu'avantageux pour le

pays. Bien que cette expression soit jusqu'à un certain point purement sentimentale, il n'y a pas de doute que cet événement attirera l'attention universelle sur le Canada, au grand avantage du pays. Tout en félicitant le détachement de tir sur ce brillant succès, je félicite en même temps les officiers qui en ont la charge cette année, et plus particulièrement celui qui a été assez heureux pour gagner le prix et montrer son habileté comme tireur. Quant à la proposition faite par l'honorable député de Victoria, à l'effet que le gouvernement donne un témoignage tangible de notre satisfaction à l'heureux concurrent Hayhurst, je suis sûr que l'opposition appuiera avec plaisir tout ce que le gouvernement fera dans ce sens.

LE STEAMER "STANLEY".

M. BOYD : A quel service le "Stanley" est-il employé durant l'été ? Je crois qu'il n'est employé que durant l'hiver, et qu'il pourrait être utilisé durant l'été avec avantage dans le détroit d'Hudson, jusqu'à ce qu'il soit fermé par les glaces. La seule dépense serait le charbon nécessaire pour permettre au steamer de faire ce service, et je n'ai pas de doute qu'il prouverait la navigabilité du détroit, non seulement pendant trois ou quatre mois, mais sept ou huit mois. Si le peuple du Canada comprenait l'importance de cette question pour le Manitoba et le Nord-Ouest, on ferait cette dépense de grand cœur, pour prouver quelque chose qui serait d'un immense avantage pour le Manitoba et le Nord-Ouest.

M. MACDOWALL : J'appuie la recommandation de l'honorable député, en attirant l'attention du ministre de la Marine sur cette question importante, et je renverrai l'honorable ministre aux dernières paroles de Marmion.

Sir CHARLES-HIBBERT TUPPER : Le steamer "Stanley" est employé, mais non dans la direction de la baie d'Hudson. Durant l'été, il fait le service d'un croiseur pour la protection de nos pêcheries sur la côte de l'Atlantique, et nous ne pouvons pas le retirer de cet endroit, où il est très utile. L'Ile du Prince-Edouard serait bien inquiète si elle le voyait sortir de ses eaux calmes pour aller dans ce détroit plein de dangers.

MÉDAILLES AUX VOLONTAIRES.

M. PRIOR : Je vois ici le ministre et l'ex-ministre de la Milice, et je demanderai si l'un d'eux a fait une demande au gouvernement impérial, à l'effet d'obtenir des médailles pour les volontaires qui ont de longues années de service. Tous les volontaires, en Angleterre, qui ont servi 21 ans, ont obtenu une médaille. Bien que nous, en Canada, portions le nom de miliciens, cependant, nous sommes à toutes fins que de droit des volontaires, et on est généralement d'opinion que les hommes qui ont servi 21 ans, doivent avoir cette médaille.

M. DICKEY : La difficulté est qu'en Angleterre, il y a les miliciens et les volontaires. Il en est ainsi en Australie. La médaille pour longues années de service est accordée aux volontaires. Mon prédécesseur a souvent demandé cette médaille et les autorités anglaises ont fait observer que notre service militaire était une milice. Nous avons insisté